



CONSULAT-GÉNÉRAL DU BRÉSIL À PARIS
SERVICE DES VISAS

DÉCLARATION DE RÉSIDENCE

("Portaria Interministerial nº 12/2018 – Art. 3º, § 2º, Itens IX e XI")

Je, _____,
(nom complet du citoyen brésilien ou titulaire d'une autorisation de résidence au Brésil)

_____, né le ____/____/_____, à _____,
(nationalité) (jour/mois/année) (lieu de naissance)

titulaire du passeport nº _____, délivré le ____/____/_____, par
(jour/mois/année)
_____, valide jusqu'à ____/____/_____, déclare, sur l'honneur,
(pays et autorité d'émission du passeport) (jour/mois/année)

que je reside/vais établir ma residence au Brésil à l'adresse
_____,
avec mon enfant/beau-fils/belle-fille/mère/père/petit-enfant/grand-mère/grand-père _____,

(nom complet du demandeur du visa)

_____, né(e) le ____/____/_____, à _____,
(nationalité) (jour/mois/an) (lieu de naissance)

titulaire du passeport nº _____, délivré le ____/____/_____, par
_____, valable jusqu'à ____/____/_____.
(pays et autorité d'émission du passeport) (jour/mois/année).

Lieu et date: _____, ____/____/_____.
(jour/mois/année)

(*signature du citoyen Brésilien ou titulaire d'une autorisation de résidence au Brésil)

* Si étranger titulaire de résidence au Brésil, Visa nº: _____ et/ou RNM nº: _____.

(*signature du demandeur du visa, si le citoyen Brésilien est mineur)

*La déclaration devra être signée en personne au Consulat général du Brésil à Paris devant l'agent consulaire, à la Mairie ou chez un notaire.